



OM/MR
DGCU0620100000.WPV

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 24 juin 2010

-:-

COMPTE-RENDU

L'an deux mille dix, le 24 juin, le Conseil Municipal de L'Haÿ-les-Roses, légalement convoqué le 17 juin, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Patrick SEVE, Maire de l'Haÿ-les-Roses.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick SEVE, M. Pierre COILBAULT, Mme Yannick PIAU, M. Stéphane COLONEAUX, M. Dominique MERLE, Mme Sophie HASQUENOPH, Mme Nicole BICHAREL, Mme Françoise AUMAITRE-LOPATA, M. Patrick BOURDON, Mme Mireille MURA-SALAÜN, M. Denis HOCHSTETTER, Mme Annie BESNIER, M. Gérard DELACOUR, M. Alain DUTEMPLE, M. Jean-Pierre CHARRE, Mme Noëlle DUCROUX, Mme Christine PUND, M. Bruno ROUYER, Mme Milène COITOUX, M. Abdoulaye BATHILY, Mme Danièle BERARD, M. Jacques YVARS, M. Fernand BERSON, M. Jean-Claude GARNIER, Mme Jeannine VIAUD-LE-NEONARD.

ETAIENT REPRESENTÉS :

Mme Jacqueline GEYL, représentée par M. COILBAULT
M. Bernard DELIANCOURT, représenté par M. BOURDON
Mme Sylvie BERLINE, représentée par M. MERLE
M. Hervé NIOX- CHÂTEAU, représenté par Mme COITOUX
M. Christian CHAIA, représenté par Mme AUMAITRE-LOPATA
Mme Anne D'HERVE, représentée par M. BATHILY
Mme Sonia VEOBE, représentée par M. CHARRE
Mme Houria BOUDACHE, représentée par M. GARNIER

ABSENTS:

M. Bernard GITLER
Mlle Jihane MEKARNI

SECRETAIRE :

Mme Milène COITOUX

.../...

Après l'appel nominal, le quorum étant atteint, monsieur le maire ouvre la séance à 18h31.

1 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2009.

LE CONSEIL,

DECLARE que le Compte de Gestion du budget annexe Restauration et Portage à domicile dressé pour l'exercice 2009 par le Trésorier Principal de Cachan, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Résultat des votes :

POUR	29
ABSTENTION	4

2 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009.

(Sortie de monsieur le maire à 18h55)

LE CONSEIL,

DECIDE de procéder à l'adoption des crédits réalisés au Compte Administratif 2009, chapitre par chapitre.

Résultat des votes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. DEPENSES

Chapitre 011	Charges à caractère général	9 859 811.97 €
POUR	27	
CONTRE	4	
ABSTENTION	1	
Chapitre 012	Charges de personnel	15 910 777.80 €
POUR	28	
CONTRE	4	
Chapitre 014	Atténuations de produits	23 910,41 €
POUR	28	
CONTRE	4	

Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	4 184 667.78 €
POUR	24	
CONTRE	4	
ABSTENTION	1	
NPPV	3	

Chapitre 66	Charges financières	1 441 081.95 €
POUR	27	
CONTRE	1	
ABSTENTION	4	

Chapitre 67	Charges exceptionnelles	20 402.64 €
POUR	27	
CONTRE	5	

Chapitre 42	Opérations d'ordre de transferts entre sections	973 966.17 €
POUR	27	
CONTRE	4	
ABSTENTION	1	

B. RECETTES

Chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 561 452.23 €
POUR	28	
ABSTENTION	4	

Chapitre 73	Impôts et taxes	22 969 905.63 €
POUR	27	
CONTRE	5	

Chapitre 74	Dotations, subventions et participations	8 447 821.79 €
-------------	--	----------------

Le Conseil approuve à l'**UNANIMITÉ**

Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	232 504,72 €
POUR	27	
ABSTENTION	5	

Chapitre 013	Atténuations de charges	119 248.76 €
POUR	27	
ABSTENTION	5	

Chapitre 76 POUR ABSTENTION	Produits financiers 27 5	97 625.93 €
Chapitre 77 POUR ABSTENTION	Produits exceptionnels 27 5	47 659.95 €
Chapitre 042 POUR ABSTENTION	Opération d'ordre de transferts entre sections 27 5	210 333,41 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES

Chapitre 16 POUR CONTRE	Emprunts et dettes assimilés 27 5	1 983 272.79 €
Chapitre 20 POUR CONTRE ABSTENTION	Immobilisations incorporelles 27 4 1	183 777.28 €
Chapitre 21 POUR CONTRE ABSTENTION	Immobilisations corporelles 27 4 1	501 125.11 €
Chapitre 23 POUR CONTRE ABSTENTION	Immobilisations en cours 27 4 1	1 991 211.70 €
Chapitre 040 POUR CONTRE ABSTENTION	Opération d'ordre de transferts entre sections 27 4 1	210 333,41 €

3 - APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2009 - RESTAURATION ET PORTAGE A DOMICILE.

(Retour de monsieur le maire à 19h00)

LE CONSEIL,

DECLARE que le Compte de Gestion du budget annexe Restauration et Portage à domicile dressé pour l'exercice 2009 par le Trésorier Principal de Cachan, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Résultat des votes :

POUR	29
ABSTENTION	4

4 - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - RESTAURATION ET PORTAGE A DOMICILE

(Sortie de monsieur le maire à 19h02)

LE CONSEIL,

DECIDE de procéder à l'adoption des crédits réalisés au Compte Administratif 2009 – Restauration et Portage à domicile, chapitre par chapitre.

Résultat des votes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. DEPENSES

Chapitre 011	Charges à caractère général	129 653.17€
POUR	28	
CONTRE	4	
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	135.55 €
POUR	28	
CONTRE	4	
Chapitre 042	Opération d'ordre de transferts entre sections	4 254.09 €
POUR	28	
CONTRE	4	

B. RECETTES

Chapitre 70	Produits des services du domaine et ventes diverses	97 720.73 €
POUR	28	
CONTRE	4	
Chapitre 74	Dotations et participations	4 692.97 €
POUR	28	
CONTRE	4	
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	26 025.00 €
POUR	28	
CONTRE	4	

SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES

Chapitre 21	Immobilisations corporelles	2 889.71 €
POUR	28	
CONTRE	4	

B. RECETTES

Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	4 510.45 €
POUR	28	
CONTRE	4	
Chapitre 040	Amortissement des immobilisations	4 254.09 €
POUR	28	
CONTRE	4	

5 - RAPPORT RETRAÇANT LES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE - EXERCICE 2009 - DONT ACTE.

(Retour de monsieur le maire à 19h04)

DONT ACTE

6 - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRIMITIF 2010.

LE CONSEIL,

PROCEDE à l'adoption de la décision modificative suivante :

Imputation budgétaire	Montant	Montant
011 415 6188	- 25 000.00 €	
011 415 6232	- 14 000.00 €	
65 415 6574		39 000.00 €

Résultat des votes :

POUR 29
ABSTENTION 4

7 - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL FOOTBALL.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL FOOTBALL.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 153 000 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

8 - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL ATHLETISME.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL ATHLETISME.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 17 000 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

9 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL BASKET-BALL.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL BASKET.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 25 500 euros.

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

10 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL BADMINTON.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association BADMINTON.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 10 600 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

11 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL HANDBALL.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL HANDBALL.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 28 000 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

12 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL RUGBY.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL RUGBY.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 20 000 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

13 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL AIKIDO.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL AIKIDO.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 4 500 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

14 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL JUDO.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL JUDO.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 39 050 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

15 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL KARATE.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL KARATE.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 6 500 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

16 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL TIR A L'ARC.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL TIR A L'ARC.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 900 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

17 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL GYMNASTIQUE DE LOISIRS.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL GYMNASTIQUE LOISIRS.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 3 000 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

18 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL GYMNASTIQUE SPORTIVE.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL GYMNASTIQUE SPORTIVE.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 30 400 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

19 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL PLONGEE.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL PLONGEE.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 2 500 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

20 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL NATATION.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL NATATION.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 24.500 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

21 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL TENNIS.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL TENNIS.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 86 000 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

22 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL TENNIS DE TABLE.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens, ci-annexée, passée avec l'association CAL TENNIS DE TABLE.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 45 700 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

23 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION CAL SQUASH.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association CAL SQUASH.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 20 000 €

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

24 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION ECOLE D'ARTS MARTIAUX.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association ECOLE D'ARTS MARTIAUX.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 24 000 €.

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

25 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION «ASSOCIATION SPORTIVE DES COMMUNAUX DE L'HAY-LES-ROSES » (ASCLF).

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association A.S.C.L.F.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 500 €.

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

26 - CONVENTION D'OBJECTIF ET DE MOYENS PASSÉE AVEC L'ASSOCIATION AMBITIONS ET DECOUVERTES.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs et de moyens passée avec l'association AMBITIONS ET DECOUVERTES.

AUTORISE le versement d'une subvention pour un montant total de 3 000 €.

AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention.

27 - MISE A DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS AU TITRE D'ACTIVITÉS ASSOCIATIVES.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE la mise à disposition gratuite d'équipements au profit des associations suivantes :

Associations	Objet	Date d'occupation	Lieux
CAL Body gym 94	Entraînements et compétitions	Du 01/09/2010 au 30/06/2011	Salle de Fitness, Musculation
CAL DARTS	Entraînements et compétitions	Du 01/09/2010 au 30/06/2011	Gymnase de la Vallée aux Renards Jardin d'Arc
CAL Yoga	Entraînement	Du 01/09/2010 au 30/06/2011	Une salle au Petit Robinson Une salle aux Blondeaux
CAL PETANQUE	Entraînement et compétitions	Du 01/09/2010 au 30/06/2011	Terrain de pétanque Stade l'Hayette
Qi Gong	Entraînement Loisirs	Du 01/09/2010 au 30/06/2011	Salle de fitness Maison de l'Enfance et du Citoyen
CAL Aquagym	Loisirs	Du 01/09/2010 au 30/06/2011	Piscine de L'Hay-les-Roses

DIT que monsieur le Maire se chargera de signer chacune des conventions à passer entre la Ville de l'Hay-les-Roses et lesdites associations afin de fixer les conditions dans lesquelles ces locaux peuvent être utilisés, compte tenu des nécessités de l'administration des propriétés communales, du fonctionnement des services et du maintien de l'ordre public.

28 - VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DECALÉS.

LE CONSEIL,

AUTORISE monsieur le Maire à verser une subvention de 3 000 euros au profit de l'association « DÉCALÉS » pour l'organisation des rencontres franciliennes de danse hip hop.

Résultat des votes :

POUR 32
ABSTENTION 1

**29 - CONVENTION RÉGIONALE DE RENOUVELLEMENT URBAIN - AVENANTS N°1 ET 2:
- APPROBATION.
- AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE LES SIGNER.**

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE la convention régionale de renouvellement urbain ainsi que ses avenants n° 1 et 2, passés avec la Région Ile-de-France.

AUTORISE monsieur le Maire à signer lesdits documents.

30 - SALON INTERNATIONAL DU LIVRE ET DES ARTS DE L'HAY-LES-ROSES « VOYAGE EN FRANCOPHONIE » - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE.

LE CONSEIL,

AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention de 30 000 euros auprès du ministère de la culture.

AUTORISE monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette demande de subvention

Résultat des votes :

POUR	28
CONTRE	1
ABSTENTION	4

31 - REMPLACEMENT D'UNE CONSEILLERE MUNICIPALE AU SEIN DE COMMISSIONS MUNICIPALES.

LE CONSEIL,

DESIGNE Gérard DELACOUR au sein de la commission solidarité, social, vieillissement de la population, santé, famille par 28 VOIX POUR.

DESIGNE Danièle BERARD au sein de la commission logement, habitat, cadre de vie, sécurité par 28 VOIX POUR.

32 - DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION VALLÉE-AUX-RENARDS ANIMATION (AVARA).

Point reporté

33 - CONVENTION D'ÉQUILIBRE HABITAT - ACTIVITÉS DU VAL DE BIÈVRE 2010-2014 :
- APPROBATION.
- AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE les termes de la convention d'équilibre Habitat-Activités 2010-2014.

AUTORISE monsieur le Maire à la signer.

34 - TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ
- CONVENTION :
- APPROBATION.
- AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER.

LE CONSEIL,

ACCEPTE la mise en place du programme ACTES.

APPROUVE la convention à passer avec monsieur le Préfet du Val de Marne pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

AUTORISE monsieur le maire à signer ladite convention.

Résultat des votes :

POUR	32
ABSTENTION	1

35 - DISPOSITIF VACAF AVE POUR LES SÉJOURS ORGANISÉS PAR LA VILLE
- CONVENTION PASSÉE AVEC LA CAF DU VAL DE MARNE:
- APPROBATION.
- AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

DECIDE d'approuver la convention passée avec la CAF du Val de Marne et portant sur l'Aide aux Vacances Enfants (AVE).

AUTORISE monsieur le Maire à la signer.

36 - CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE EXCEPTIONNEL ET TRANSITOIRE DE LA PARCELLE CADASTRÉE SECTION E N°166 - AVENANT N°1 :
- APPROBATION;
-AUTORISATION DONNÉE A MONSIEUR LE MAIRE DE LA SIGNER.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

APPROUVE l'avenant à la convention d'occupation à titre exceptionnel et transitoire de la parcelle cadastrée section E n°166.

AUTORISE monsieur le Maire à signer ce document.

37 - MISE EN RÉFORME DE VÉHICULES.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

DECIDE que les véhicules, ci-après désignés, sont mis en réforme :

FOURGON (usure générale)
RENAULT EXPRESS
Puissance 6 CV
2 places
Immatriculation 6657 NK 94

RENAULT CLIO (usure générale)
Puissance 5 CV
5 places
Immatriculation 5800 PJ 94

AUTORISE monsieur le Maire à prendre toutes les mesures permettant de pourvoir à leur destruction.

38 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ.

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** :

DÉCIDE, à compter du 1^{er} septembre 2010 :

- La suppression d'un poste de médecin généraliste – allergologue à temps non complet pour 3 heures hebdomadaires.
- La création d'un poste de médecin généraliste à temps non complet pour 7 heures hebdomadaires.
- La suppression d'un poste d'orthophoniste à temps non complet pour 9 heures hebdomadaires,
- La création d'un poste d'orthophoniste à temps non complet pour 6 heures hebdomadaires
- La création d'un poste d'orthophoniste à temps non complet pour 7 heures hebdomadaires.

A 20h00, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève la séance.

Patrick SEVE
Ancien député
Maire de L'Haÿ-les-Roses
Vice-président de l'agglomération de Val de Bièvre

Publication du : 1^{er} juillet 2010 au 2 septembre 2010